

Avis voté en plénière du 19 juin 2018

Les signes officiels de qualité et d'origine des produits alimentaires (SIQO)

Déclaration des groupes Environnement et nature et UNSA

L'histoire de la construction des Signes Officiels de Qualité –dits SIQO- montre bien le souci que les producteurs, transformateurs, jusqu'aux distributeurs, ont eu de valoriser leurs productions alimentaires, avec déjà au début du siècle dernier, l'objectif de lutter contre les fraudes pour rassurer les consommateurs.

Si le succès de ces SIQO au fil du temps peut être reconnu, les nouvelles demandes sociétales actuelles, centrées particulièrement sur le lien entre alimentation et santé, le bien-être animal et la protection de l'environnement, sont apparues très fortement dans les auditions de la section, et seul le label bio a semblé répondre parfaitement aux attentes nombreuses des consommateurs en la matière.

Pour les autres SIQO : AOP comme AOC, STG, IGP et Label Rouge, leur ancienneté et l'évolution des cahiers des charges selon les productions n'ont pas forcément suivi les attentes des consommateurs. Cet avis montre que ces SIQO mériteraient d'une part d'être plus lisibles, et d'autre part plus ambitieux dans les réponses qu'ils sont supposés apporter aux nouvelles attentes des consommateurs. Ce renouveau permettrait également de réduire la confusion existante avec de nombreux labels privés, marques de distributeurs et autres « médailles agricoles » issues de concours en tout genre.

Pour répondre à cette nécessaire clarification et au renforcement des garanties, notre groupe retient particulièrement les préconisations suivantes :

- D'abord l'harmonisation des cahiers des charges des produits agricoles et aquacoles sous AOP ou IGP dont l'origine et les modes de production et d'élaboration sont proches. Cette harmonisation offrira un socle d'exigences minimales et des garanties en matière de typicité liée aux terroirs et à des pratiques artisanales traditionnelles. Pour le cas particulier de l'ostréiculture, cette harmonisation renforcera les garanties de traçabilité des modes de production. Notre groupe souligne que cette harmonisation des cahiers des charges vers le haut mériterait également d'être étendue aux viandes sous Label rouge.
- Ensuite, les organes de gestion des SIQO doivent compléter leurs cahiers des charges pour y intégrer des engagements supplémentaires comme par exemple : la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse, l'absence d'adjuvants et d'arômes artificiels, la qualité nutritionnelle pour les produits transformés, y compris biologiques, le

respect du bien-être animal, une certification environnementale des exploitations agricoles d'au moins niveau 2 à court terme avec l'objectif, ensuite, de la haute valeur environnementale (HVE), ainsi qu'une certification RSE pour les entreprises. Pour encourager et accompagner ces démarches, notre assemblée préconise de les soutenir financièrement durant la phase de transition, grâce par exemple à des aides de la PAC correspondant au moins aux frais engagés pour l'obtention des certifications complémentaires.

- Enfin, notre assemblée se place dans une vision de long terme en anticipant une approche globale des nouvelles demandes sociétales, qui grandissent autour des productions biologiques en fort développement. Dans une recherche de cohérence, il s'avère souhaitable d'identifier et d'aider les producteurs cherchant à valoriser leurs productions prioritairement dans leur bassin de vie mais aussi capables de répondre aux consommateurs désireux de plus de proximité, de moins d'emballages, d'une réduction du coût carbone des transports, l'analyse du cycle de vie du produit, et à la recherche d'un haut niveau de biodiversité. Cette démarche qui devrait nécessairement devenir européenne à terme, pourrait être préfigurée par une mise en œuvre expérimentale en France. Ce label du XXIème siècle peut être un des leviers permettant la transition écologique et solidaire d'une alimentation à nouveau ancrée sur les productions locales.

Nous remercions les rapporteurs pour leur écoute et la section pour le travail constructif et collectif, et nos deux groupes ont voté l'avis.